

AVIS de RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS

La Mairie de Caveirac recrute huit agents recenseurs

- **Période de travail : de début janvier à fin février-début mars 2025** pendant environ 7 semaines :
 - Début janvier: environ 5 jours de travail comportant généralement 2 séances de formation obligatoires et, entre ces séances, la tournée de reconnaissance des adresses à recenser ;
 - Du 3^e jeudi de janvier jusqu'à la fin de la collecte :
 - disponibilité quotidienne y compris le samedi,
 - large amplitude dans les horaires,
 - pas de congé pendant toute la durée de la collecte (en particulier, prêter attention à la disponibilité effective pendant les congés scolaires).

- **Descriptif des tâches à réaliser :**

- se former aux concepts et aux règles du recensement,
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés,
- relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis,
- rencontrer le coordonnateur communal régulièrement
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

- **Qualités requises :** La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités :

- **Disponibilité** : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit contacter l'ensemble des habitants à recenser dans son secteur dans des délais très courts. Pour cela, il doit être en capacité de se rendre dans toutes les adresses d'habitation à recenser dans son secteur à différentes heures de la journée, du lundi au samedi.
- **Capacité à assimiler les concepts** : l'agent recenseur doit assimiler et mettre en œuvre les concepts et les règles qui lui sont détaillés lors de sa formation
- **Bonne connaissance géographique de la commune**
- **Discrétion, neutralité et capacité relationnelle**
- **Rigueur, méthode, sens de l'organisation**

- **Dépôt de candidature :**

Lettre + CV, à faire parvenir en mairie **avant le 30 octobre 2024.**